

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00429

Numéro SIREN : 542 052 766

Nom ou dénomination : CHANEL

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2021 sous le numéro de dépôt 42741

CHANEL S.A.S.

135, avenue Charles de Gaulle

92521 - NEUILLY-SUR-SEINE

R.C. NANTERRE : B 542 052 766

EXERCICE 2020

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXES

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CHANEL S.A.S.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 135 avenue Charles de Gaulle 92521 NEUILLY SUR SEINE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 5 4 2 0 5 2 7 6 6 0 0 0 1 2			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 31122020				
		N-1 31122019				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	122 947 740	90 432 641	49 433 112
		Fonds commercial (1) AH	AI	162 000	63 934 582	44 495 582
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	41 333 615	41 333 615	56 920 982
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			308 030
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		34 822 482	30 241 664
		Constructions AP	AQ	95 283 389	62 778 038	51 534 052
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	6 850 458	2 269 250	2 803 875
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	225 981 156	220 715 871	209 987 431
		Immobilisations en cours AV	AW	51 847 374	51 847 374	36 136 846
		Avances et acomptes AX	AY	5 674 281	5 674 281	6 912 898
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	4 042 290	1 001 861 328	1 001 859 330
		Créances rattachées à des participations BB	BC	3 072 425	3 072 425	3 014 381
		Autres titres immobilisés BD	BE	2 121 622	2 121 622	1 645 622
		Prêts BF	BG			80 394
		Autres immobilisations financières* BH	BI	1 400 000	12 337 945	15 090 343
TOTAL (II) BJ		BK	456 667 035	1 593 201 460	1 510 464 547	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	24 668	5 411 686	4 280 526
		En cours de production de biens BN	BO	836 171	836 171	1 141 142
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU	52 818 467	76 047 492	82 693 788
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	1 551 542	2 176 258	13 454 303
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	3 685 587	216 148 692	348 639 663
		Autres créances (3) BZ	CA	1 607 957	571 309 677	501 751 122
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
	Disponibilités CF	CG		6 677 920	14 988 663	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		53 395 953	57 564 813	
	TOTAL (III) CJ	CK	59 688 222	932 003 851	1 024 514 024	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			1 929 999	339 409	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	516 355 258	2 527 135 312	2 535 317 981	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 62 634 073	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR				
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CHANEL S.A.S.		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 80 200 000	DA	80 200 000	80 200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	34 647 848	34 647 848	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	8 020 000	8 020 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ 1 375 355)	DG	643 024 486	1 729 238	
	Report à nouveau	DH		(236 590 000)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	177 583 517	877 885 248	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	9 752 114	10 384 974	
	TOTAL (I)	DL	953 227 967	776 277 310	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	39 631 728	32 385 247	
	Provisions pour charges	DQ	95 960 080	51 579 060	
	TOTAL (III)	DR	135 591 808	83 964 307	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT		603 188 887	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 947 888	44 860 460	
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	809 848 358	327 660 253	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	17 927 088	15 021 407	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	240 369 316	329 307 905	
	Dettes fiscales et sociales	DY	141 113 292	179 248 054	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	24 430 587	27 310 662	
Autres dettes	EA	185 814 306	143 124 308		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	6 030 934	3 559 858	
TOTAL (IV)	EC	1 437 481 773	1 673 281 798		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	833 762	1 794 565	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 527 135 312	2 535 317 981	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	632 275 703	757 899 377		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	11 947 888	44 860 460		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CHANEL S.A.S.							Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	380 693 333	FB	925 226 095	FC	1 305 919 428	2 183 291 565	
	Production vendue	biens * services *	FD	13 615 215	FE	5 903 352	FF	19 518 567	22 339 953
			FG	164 161 308	FH	654 972 711	FI	819 134 020	859 286 539
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	558 469 857	FK	1 586 102 159	FL	2 144 572 017	3 064 918 058	
	Production stockée*				FM	(304 971)	31 519		
	Production immobilisée*				FN	774 567	1 173 351		
	Subventions d'exploitation				FO	23 955			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	50 176 524	68 405 034		
	Autres produits (1) (11)				FQ	437 512 922	533 797 969		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 632 755 016	3 668 325 933
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	458 444 359	676 602 098		
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(7 807 940)	(16 759 504)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	7 370 309	10 661 110		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(1 108 541)	(703 116)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 186 173 437	1 433 690 624		
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	36 813 085	44 028 400		
	Salaires et traitements*				FY	229 877 670	227 930 708		
	Charges sociales (10)				FZ	109 269 592	149 082 085		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	90 212 225	62 425 737		
			- dotations aux provisions*		GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	48 852 815	34 691 892	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	66 423 847	49 727 315		
	Autres charges (12)				GE	87 351 013	109 996 482		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 311 871 874	2 781 373 834	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	320 883 142	886 952 098	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	781 808	89 802 839		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	753	236 143 560		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	242 165	307 051		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	339 409	1 513 620		
	Différences positives de change				GN	4 414 879	585 602		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
Total des produits financiers (V)						GP	5 779 016	328 352 675	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	2 429 999	1 239 409		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	24 917 727	19 993 614		
	Différences négatives de change				GS	857 858	797 798		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
Total des charges financières (VI)						GU	28 205 585	22 030 822	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(22 426 568)	306 321 852	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	298 456 573	1 193 273 951	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS CHANEL S.A.S.		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	9 610		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	5 365 287	596 337	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	11 221 157	15 258 788	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	16 596 055	15 855 125	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 225 123	201 983	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	4 026 519	121 513	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	18 727 090	19 184 957	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	23 978 734	19 508 455	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(7 382 678)	(3 653 329)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	17 076 881	22 662 019		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	96 413 496	289 073 353		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 655 130 088	4 012 533 734		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 477 546 571	3 134 648 485		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	177 583 517	877 885 248		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	1 519 070	1 651 509
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		59
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	989 201	326 108 337
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	6 088 226	3 301 448
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	10 403 962	14 854 205
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	996 071	874 197
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	399 090 539	480 539 585	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	35 674 620	55 163 061	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amendes, Litiges, Dégrèvement Impôt				1 225 123	9 610	
Charges et Produits Exceptionnels sur Opération en Capital				4 026 519	5 365 287	
Dotations et Reprises Exceptionnelles aux Amort. & Prov.				9 424 672		
Amortissements Amortissements Dérogatoires				3 513 371	4 188 623	
Provisions Personnel (Prud'hommes)				546 578	401 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise <u>SAS CHANEL S.A.S.</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	233 371 408	KE		KF	132 551 710	
CORPORELLES	Terrains						KG	30 241 664	KH		KI	8 393 400	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	80 288 015	KK		KL	18 155 863	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP	62 554 805	KQ		KR	2 034 697	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	8 931 370	KT		KU	267 693	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	226 098 938	KW		KX	37 474 059	
		Matériel de transport*					KY	121 934	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	173 427 718	LC		LD	20 567 465	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	36 136 846	LI		LJ	37 201 309	
	Avances et acomptes						LK	6 912 898	LL		LM	4 504 242	
	TOTAL III						LN	624 714 193	LO		LP	128 598 731	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	1 008 916 003	8V		8W	660 456
Autres titres immobilisés						1P	1 645 622	1R		1S	476 000		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	16 070 737	1U		1V	2 414 884		
TOTAL IV						1Q	1 026 632 363	1R		1S	3 551 341		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	1 884 717 964	0H		0J	264 701 783		
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO	46 302 920	LV	809 618	LW	318 810 580	IX
CORPORELLES	Terrains						IP		LX	3 812 581	LY	34 822 482	LZ
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA	622 343	MB	97 821 536	MC
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG	4 349 611	MH	60 239 891	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	79 355	MK	9 119 708	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers					IU		MM	8 527 817	MN	255 045 180	MO
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	121 934	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS	2 465 271	MT	191 529 912	MU
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours						MY	21 490 782	MZ		NA	51 847 374	NB
	Avances et acomptes						NC		ND	5 742 859	NE	5 674 281	NF
TOTAL III						IY	21 490 782	NG	25 599 838	NH	706 222 303	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		M7		0W
	Autres participations						I0		0X	600 415	0Y	1 008 976 045	0Z
	Autres titres immobilisés						1I		2B		2C	2 121 622	2D
	Prêts et autres immobilisations financières						1J		2E	4 747 677	2F	13 737 945	2G
	TOTAL IV						1B		NJ	5 348 092	NK	1 024 835 612	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14	67 793 702	0K	31 757 549	0L	2 049 868 496	0M	

Désignation de l'entreprise <u>SAS CHANEL S.A.S.</u>										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE			PF			PG			PH			
			69 234 156			37 961 628			(5 436 563)			112 632 348			
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO			
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY			
			42 512 430			1 864 030			349 018			44 027 442			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC			
			6 127 495			801 615			78 652			6 850 458			
Autres immobilisations			QD			QE			QF			QG			
Inst. générales., agencements, aménagement divers			QH			QI			QJ			QK			
			117 939 229			27 475 421			5 357 688			140 056 961			
corporelles			Matériel de transport			QL			QM			QN			
			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QP			QR			QS			
			87 151			13 190						100 341			
Emballages récupérables et divers			QU			QV			QW			QX			
			71 433 213			16 315 633			2 130 477			85 618 369			
TOTAL III			ØN			ØP			ØQ			ØR			
			286 895 858			52 250 596			11 236 935			327 909 520			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			ØP			ØQ			ØR			
			356 130 014			90 212 225			5 800 371			440 541 868			
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	1 189 888	P9					Q1	(1 189 888)	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6		Q7					Q8		
Constructions		Sur sol propre		R2	R3	R4		R5					R6		
		Sur sol d'autrui		R8	R9	S1		S3					S4		
Ins. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	91 803	S7	S8	491 763	T1					T2	(399 960)	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	130 434	T5	T6	246 837	T8					T9	(116 402)	
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc. am. divers		U2	U3	U4	585 433	U6					U7	779 274	
		Matériel de transport		U8	U9	V1	134	V4					V5	(134)	
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	1 926 426	V8	V9	1 674 566	W2					W3
Emballages récup. et divers		W4	W5		W6	W7		W9					X1		
TOTAL III		X2	X3	3 513 371	X4	X5	2 998 735	X7					X8	514 636	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL							NM					NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	3 513 371	NR	NS	4 188 623	NU					NV	(675 252)	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	3 513 371		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	4 188 623		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(675 252)		
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

		Désignation de l'entreprise : SAS CHANEL S.A.S.		Néant <input type="checkbox"/> *								
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an				
				1		2		3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL	3 072 425	UM	1 404 508	UN	1 667 916			
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières		UT	13 737 945	UV	349 010	UW	13 388 935			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA	214 793		42 281		172 511			
		Autres créances clients		UX	219 619 486		219 619 486					
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO))		ZI								
		Personnel et comptes rattachés		UY	1 126 432		1 126 432					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 146 783		1 146 783					
	Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		VM	6 172 013		6 172 013				
			Taxe sur la valeur ajoutée		VB	30 009 626		30 009 626				
			Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	11 773 237		11 773 237				
			Divers		VP							
		Groupe et associés (2)		VC	335 796 987		335 796 987					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	186 892 554		93 515 517		93 377 036			
		Charges constatées d'avance		VS	53 395 953		48 680 288		4 715 664			
	TOTAUX				VT	862 958 239	VU	749 636 174	VV	113 322 064		
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	80 394							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans		
				1		2		3		4		
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	11 947 888	11 947 888				
				à plus d'1 an à l'origine		VH						
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	809 848 358		48 959 771		160 837 907		600 050 680	
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	240 369 316		240 369 316					
		Personnel et comptes rattachés		8C	75 678 339		57 337 094				18 341 245	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	43 322 184		43 322 184					
État et autres	collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E							
			Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 875 073		5 875 073				
			Obligations cautionnées		VX							
			Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	16 237 693		16 237 693				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	24 430 587		24 430 587					
		Groupe et associés (2)		VI	111 852 546		111 852 546					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	73 961 760		69 035 789		3 405 113		1 520 857	
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ								
		Produits constatés d'avance		8L	6 030 934		2 907 756		2 831 241		291 935	
TOTAUX				VY	1 419 554 685	VZ	632 275 703		167 074 262		620 204 718	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	675 618 497	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	829 531 852	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS CHANEL S.A.S.Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	10 384 974	TM	3 513 371	TN	4 146 231	TO	9 752 114	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	10 384 974	TS	3 513 371	TT	4 146 231	TU	9 752 114	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	3 169 006	4B	1 846 578	4C	1 132 806	4D	3 882 778	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	339 409	4U	1 929 999	4V	339 409	4W	1 929 999	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	40 003 113	4Y	41 238 270	4Z	2 919 610	5A	78 321 773	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	40 452 777	5W	29 021 434	5X	18 016 954	5Y	51 457 257	
TOTAL II	5Z	83 964 307	TV	74 036 282	TW	22 408 781	TX	135 591 808		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	12 979 545	6B	2 966 000	6C	5 468 152	6D	10 477 392
		– corporelles	6E	201 566	6F	424 341	6G	420 423	6H	205 484
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U	4 042 290	9V		9W		9X	4 042 290
		– autres immobilisations financières (1)*	06	900 000	07	500 000	08		09	1 400 000
	Sur stocks et en cours	6N	37 802 534	6P	45 706 462	6R	30 665 861	6S	52 843 135	
	Sur comptes clients	6T	2 393 042	6U	1 658 608	6V	366 063	6W	3 685 587	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	1 757 280	6Y	1 526 040	6Z	123 820	7A	3 159 499	
	TOTAL III	7B	60 076 259	TY	52 781 452	TZ	37 044 321	UA	75 813 390	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	154 425 542	UB	130 331 107	UC	63 599 335	UD	221 157 314	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	118 188 520	UF	49 180 453				
	– financières		UG	2 429 999	UH	339 409				
	– exceptionnelles		UJ	9 302 417	UK	11 210 006				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice 2020 est marqué par la survenance au cours du mois de mars de la crise sanitaire liée au COVID-19 qui a démarré en Asie en début d'année et s'est poursuivie tout au long de l'année à l'échelle mondiale. Cette situation a eu un impact négatif sur les niveaux de chiffre d'affaires et de profit de CHANEL SAS (« la Société »).

La Société a comptabilisé des dépenses à hauteur de 10,8 M€ directement imputables à cette crise sanitaire. Il s'agit principalement de masques et dépenses relatives à la protection des salariés, aménagement des sites, prestations complémentaires (nettoyage...), annulation d'événements....

Pour faire face aux conséquences sur sa trésorerie des fermetures de points de vente à travers l'Europe en raison des décisions gouvernementales, la société CHANEL SAS a conclu le 28 avril une ligne de crédit d'un montant de 250 M€ auprès de BNP Paribas. Cette ligne de crédit n'a pas été utilisée à la date d'arrêté des comptes.

Par ailleurs, la société CHANEL SAS a souscrit une ligne de crédit intra-groupe de 350 MGBP vis-à-vis de sa maison-mère CHANEL Limited (UK) le 20 mai 2020. Plusieurs tirages ont été effectués au cours de l'exercice, pour atteindre un maximum de 201 MGBP au 22 juillet 2020. La ligne de crédit a été remboursée en totalité le 23/12/2020.

L'emprunt obligataire contracté par la Société en 2016 pour 600 M€ a été transféré à CHANEL Ltd. UK le 13 octobre 2020. Il a été remplacé le même jour par un emprunt inter-compagnie émis par CHANEL Ltd. UK reprenant les mêmes conditions de durée et de taux. Aucun flux de trésorerie n'est intervenu sur l'exercice.

Le 23 octobre 2019, la Société a reçu un avis de vérification de comptabilité portant sur les exercices clos le 31 décembre 2016, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018. Les conséquences définitives du contrôle portant sur l'exercice 2016 ont été mises en recouvrement fin 2019. Le contrôle portant sur les exercices 2017 et 2018 est en cours.

Conformément à la décision du 27 novembre 2019, il a été procédé en date du 3 janvier 2020 à la dissolution de la société CHANEL Distribution Parfums Beauté France par voie de transmission universelle de son patrimoine à son Associé unique, la Société.

Le 2 novembre 2020, la Société a constitué la société SCI YNOD, société civile immobilière dont le siège social est situé 135 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine (92), avec la société CHANEL Coordination. La Société détient l'intégralité des parts de la SCI YNOD à l'exception d'une part détenue par CHANEL Coordination.

Le 21 décembre 2020, la Société a constitué la société SETTELILE, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 12 rue Duphot à Paris 75001.

B – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis conformément au Nouveau Plan Comptable Général adopté par le règlement ANC 2019-09 homologué par l'arrêt du 22 avril 2020 et aux principes généralement admis.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

C – JUGEMENTS ET ESTIMATIONS REALISEES

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et d'utiliser des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Les estimations significatives réalisées pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- L'évaluation des montants liés aux provisions pour retours et réductions accordées
- L'évaluation et la comptabilisation des provisions pour risques et charges ;
- Les hypothèses de calcul des engagements envers le personnel ;
- L'évaluation et la comptabilisation des stocks et des provisions sur stocks ;
- L'évaluation et la comptabilisation des titres de participation.

D – EVENEMENT POST - CLOTURE

La crise sanitaire liée au COVID-19 qui est survenue mondialement au cours de l'année 2020 se prolonge sur 2021. Cette crise continuera d'avoir des conséquences négatives sur l'activité de la Société en 2021 mais à ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts. Cet événement ne remet pas en cause l'évaluation des actifs et des passifs de la Société au 31 décembre 2020.

Le 5 mars 2021, la Société a cédé l'intégralité des actions qu'elle détenait dans la société SETTELILE à la société MDM.

E – INTEGRATION FISCALE ET CONSOLIDATION

- **Intégration fiscale :**

La société CHANEL SAS est la mère de l'intégration fiscale de l'ensemble du groupe.

Selon la convention d'intégration, la société-mère est la seule bénéficiaire de l'économie d'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles résultant de l'application du régime fiscal de groupe, et est la seule redevable de ces impôts. Les sociétés membres du groupe d'intégration sont toutefois tenues solidairement au paiement de ces impôts, dans la limite du montant qui serait dû

par chacune d'entre elles si elles n'avaient pas opté pour le régime fiscal de groupe. Chaque société membre du groupe d'intégration est tenue de verser à CHANEL SAS, à titre de participation de l'IS dû par cette dernière, une somme égale à l'IS qui aurait grevé son résultat si elle avait été imposée séparément.

- **Consolidation :**

CHANEL Limited, basée 5 Barlow Place, London W1J6DG, England, est l'entité consolidante du groupe le plus grand et le plus petit dont CHANEL SAS fait partie en tant qu'entreprise filiale.

F – NOTES SUR LE BILAN

-1- MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES DIVERS POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS

Etat n° 2054

AMORTISSEMENTS

Etat n° 2055

-2- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées pour leur coût diminué du cumul des amortissements éventuels et des pertes de valeur.

CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES

Les logiciels informatiques immobilisés sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans.

Les brevets et autres immobilisations incorporelles ont été comptabilisés à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les dépenses de production des films publicitaires sont comptabilisées en charges.

Les droits au bail sont soit amortis sur la durée du contrat de location, soit non amortis mais faisant l'objet d'une revue régulière par la société et de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, et au minimum réalisé une fois par an. La méthode retenue dépend de l'analyse des modalités juridiques propres à chaque droit au bail.

-3- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée de ces biens dans le patrimoine, y compris les frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les durées et modes les plus généralement retenus pour le calcul des amortissements sont les suivants :

Libellé	Durée	Méthode
Constructions	20 ans à 40 ans	Linéaire
Matériel	8 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel de laboratoire	8 ans	Dégressif
Matériel de manutention	3 à 8 ans	Dégressif
Outillage industriel (moules)	3 ans	Dégressif
Installations, agencements	3 ans à 15 ans	Linéaire ou dégressif
Agencements boutiques	2 à 10 ans	Linéaire ou dégressif
Stands grands magasins	2 à 7 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel de transport	4 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel de bureau	3 à 10 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel informatique	3 à 5 ans	Dégressif
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

-4- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice.

La valeur d'utilité peut être évaluée en considérant d'une part, la valeur mathématique du titre et d'autre part, les plus-values latentes éventuelles et les perspectives d'évolution générale de la société filiale.

CREANCES IMMOBILISEES

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées ont été évalués à leur valeur nominale.

Les dépôts et autres créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice.

-5- STOCKS ET EN-COURS

Les matières et marchandises ont été évaluées principalement au coût unitaire moyen pondéré.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

-6- CREANCES ET DETTES

a. Autres emprunts obligataires

Les frais liés à l'émission de l'emprunt contracté auprès des investisseurs privés sont enregistrés au compte de résultat l'année de l'émission de l'emprunt.

La charge résultant de l'opération de couverture de taux de cet emprunt est enregistrée en résultat financier et étalée sur la durée de l'emprunt.

b. Créances et dettes

METHODE D'EVALUATION

Les créances et dettes en euros ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes en devises ont été converties et comptabilisées en euros sur la base du cours officiel du 31 décembre 2020 pour les opérations non couvertes. Les différences de conversion en résultant ont été inscrites à des comptes transitoires (écart de conversion ACTIF - écart de conversion PASSIF) et la perte latente ainsi dégagée a donné lieu à la constitution d'une provision pour risque.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat n° 2057

-7- DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties et comptabilisées en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion en découlant ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

-8- CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Libellé – EUR -	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Charges constatées d'avance	53 195 610	200 343	-	53 395 953
Produits constatés d'avance	6 030 934	-	-	6 030 934

-9- CAPITAUX PROPRES

Le capital social est constitué de 80 200 000 actions d'une valeur nominale de 1 Euro, soit 80 200 000 Euros.

Libellé-EUR	31/12/2019	Décision d'affectation du Résultat 2019 du 28/05/2020	Decision d'affectation de l'associé Unique du 30/09/2020	Résultat 2020 et autre mouvement	31/12/2020
Capital social	80 200 000				80 200 000
Prime de fusion	34 647 848				34 647 848
Réserve légale	8 020 000				8 020 000
Reserves relatives à l'achat d'œuvres	1 153 806	221 550			1 375 356
Réserves facultatives	575 432	641 073 699			641 649 131
Acomptes dividende	(236 590 000)		236 590 000		0
Résultat de l'exercice	877 885 249		(877 885 249)	177 583 517	177 583 517
Provisions réglementées	10 384 976			(632 860)	9 752 115
	776 277 310	641 295 249	(641 295 249)	176 950 657	953 227 967

-10- PROVISIONS

Etat n° 2056

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé – EUR -	31/12/2019	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	31/12/2020
Prov. Litiges	3 169 007	1 846 578	143 057	989 750	3 882 778
Prov. Pertes Change	339 410	1 929 999	339 410		1 930 000
Prov. Pensions	40 003 114	39 450 399	7 753	2 911 858	76 533 902
Prov. Médailles	6 541 259	977 564	190 878		7 327 945
Autres provisions	33 911 518	29 831 742	16 254 687	1 571 390	45 917 184
	83 964 308	74 036 283	16 935 784	5 472 998	135 591 809

La société applique le règlement CRCN° 2000-06. Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour le groupe. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Engagements de retraite :

• **Méthode :**

Conformément à la recommandation ANC n° 2013-02, la provision au bilan correspond à l'intégralité des engagements de retraites. L'ensemble des variations d'hypothèses actuarielles sont enregistrées dans le compte de résultat.

• **Eléments chiffrés :**

Provision pour régimes de retraite conventionnels et complémentaires : 76 534 K€

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes à prestations définies sont indiquées ci-après :

Taux d'actualisation	: 0,55 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime	: 0,80 %
Taux attendus d'augmentation des salaires	: 3,50 %
Conditions de départ à la retraite	: Départ à l'initiative de l'employé
Taux de turnover	: Table interne validée par les actuaires
Méthode actuarielle	: Méthode des unités de crédit projetées

Au 31 décembre 2020, les fonds confiés à des organismes extérieurs pour le financement de ces régimes à prestations définies s'élèvent à 146 477 K€.

Valeur actualisée des engagements financés	223 011 K€
Juste valeur des actifs du régime	- 146 477 K€
Provision au bilan	76 534 K€

G - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

-I- VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Libellé - EUR	Total
Chiffre d'affaires net France	558 469 857
Chiffre d'affaires net Export	1 586 102 159
	2 144 572 016

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est reconnu lors du transfert au client des risques et avantages liés à la propriété.

Les rabais, remises et ristournes consentis aux clients sont comptabilisés simultanément à la reconnaissance des ventes. Ils sont classés en réduction du chiffre d'affaires.

Aucune autre ventilation ne peut être communiquée en raison du préjudice grave que cette divulgation serait susceptible d'entraîner.

-2- PRINCIPAUX ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Libellé - EUR	Total
Amortissements dérogatoires	675 252
Contentieux	(2 853 285)
Résultat sur opérations en capital	1 338 768
Dotations aux amortissements des immobilisations	(9 424 673)
Dotations pour dépréciations des immobilisations	2 870 108
Autres	11 151
	(7 382 679)

3 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES APRES INTEGRATION FISCALE

Libellé – EUR -	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	298 456 573	(106 059 097)	192 397 477
IS sur intégration fiscale		770 142	770 142
Résultat exceptionnel	(7 382 679)	1 634 268	(5 748 410)
Participation des salariés	(17 076 881)	7 241 190	(9 835 691)
	273 997 014	(96 413 496)	177 583 517

L'impôt correspondant à chaque résultat intermédiaire a été déterminé en tenant compte du taux d'imposition afférent aux opérations concernées.

4- ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Nature des différences temporaires- EUR-	Base	Impôts
ALLEGEMENTS		
Au taux de 27,5 % + (3,3%)		
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation :		
- Participation des salariés	17 067 524	4 848 457
- Participation à l'effort de construction	1 028 831	292 265
- Cout de création en stocks	2 230 000	633 487
- Dépréciation stock groupe	28 682 795	8 148 065
- Ecart de conversion passif	833 763	236 851
- Dépréciation SCI + Kamel + Kamel 2	8 418 049	1 594 795
- Fondation	0	0
- Provision clients & débiteurs divers	1 910 624	542 761
- Indemnisation boutique	4 045 624	1 149 260
- Provision fournisseurs	407 261	115 693
- Provision perte de change de l'année	1 929 999	548 264
Au taux de 25 % + (3,3%)		
- Provision pour engagement de retraite	76 533 903	19 764 880
- Dépréciation boutiques	549 935	142 021
- Autre provision	1 787 871	461 718
ACCROISSEMENT		
Au taux de 27,5 % + (3,3%)		
Ecart de conversion actif	(1 929 999)	(548 264)
Au taux de 25 % + (3,3%)		
Œuvres d'art	(1 550 310)	400 367
Total	141 945 870	38 330 620

-5- RESULTAT HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

Libellé - EUR	Montant
Résultat net de l'exercice	177 583 517
Impôt sur les sociétés	96 413 496
Résultat avant Impôt	273 997 013
Amortissements dérogatoires	
- Dotations	3 513 372
- Reprises	(4 188 624)
Résultat hors incidence des évaluations dérogatoires avant impôt	273 321 761

H – AUTRES INFORMATIONS**-1- ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DE BILAN (Valeur nette)****ACTIF**

Libellé – EUR -	Produits à recevoir	Effets de commerce
Clients & comptes rattachés	8 733 455	9 014 321
Autres créances	84 079 614	
	92 813 069	9 014 321

PASSIF

Libellé – EUR -	Charges à payer	Effets de commerce
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	97 708	
Emprunts et dettes financières divers	6 357 415	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 062 187	
Dettes fiscales et sociales	125 202 697	
Dettes sur immobilisations	7 992 468	
Autres dettes	68 935 348	
	306 647 825	0

Les transactions entre parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-198 11°.

-2- REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Somme non communiquée, car cela équivaudrait à mentionner les rémunérations individuelles eu égard au faible nombre de membres dirigeants.

-3- AVANCES AUX DIRIGEANTS

Conformément à l'article R.123-197-8° du Code de Commerce, aucun crédit ou avance n'a été alloué aux membres des organes dirigeants de la société.

-4- VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Libellé	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	1 470
Agents de maîtrise et techniciens	498
Employés	603
Ouvriers	164
	2 735

-5- MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES

Catégorie – EUR -	Total	Au profit de	
		Filiales	Autres
Cautions et hypothèques	25 427 719		25 427 719
Commandes d'investissement non réceptionnées	19 952 392		19 952 392
Mécénats	16 386 000		16 386 000
	61 766 111		61 766 111

ENGAGEMENTS REÇUS

Catégorie – EUR -	Total	Accordés par	
		Banques	Autres
Retenue de Garantie	1 038 229		1 038 229
Ligne de Crédit	250 000 000	250 000 000	
	251 038 229	250 000 000	1 038 229

-6- GESTION DU RISQUE DE CHANGE

Néant

-7- ECHEANCIER DES LOCATIONS SIMPLES

Le tableau suivant présente l'ensemble des loyers prévus dans le cadre des locations simples :

– EUR –	31/12/2020
à moins d'un an	73 444 586
entre 1 et 2 ans	60 683 039
entre 2 et 3 ans	58 204 468
entre 3 et 4 ans	47 043 287
entre 4 et 5 ans	43 335 078
à plus de 5 ans	132 724 900
	415 435 359

-8- INFORMATIONS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

Néant

-9- FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau ci-joint

CHANEL

Société par Actions Simplifiée

135, avenue Charles de Gaulle

92521 Neuilly-sur-Seine

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Exco Paris Ace
5, avenue Franklin Roosevelt
75008 Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

CHANEL

Société par Actions Simplifiée

135, avenue Charles de Gaulle
92521 Neuilly-sur-Seine

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique de la société CHANEL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHANEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe C de l'annexe aux comptes annuels expose les principales estimations utilisées pour l'établissement des états financiers. La note F.4 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives aux « Immobilisations financières ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 31 mai 2021

Les commissaires aux comptes

Exco Paris Ace



François SHOUKRY

Deloitte & Associés



Bénédicte SABADIE

CHANEL S.A.S.

135, avenue Charles de Gaulle

92521 - NEUILLY-SUR-SEINE

R.C. NANTERRE : B 542 052 766

EXERCICE 2020

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXES

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CHANEL S.A.S.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 135 avenue Charles de Gaulle 92521 NEUILLY SUR SEINE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 5 4 2 0 5 2 7 6 6 0 0 0 1 2			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 31122020				
		N-1 31122019				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	122 947 740	90 432 641	49 433 112
		Fonds commercial (1) AH	AI	162 000	63 934 582	44 495 582
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		41 333 615	56 920 982
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			308 030
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		34 822 482	30 241 664
		Constructions AP	AQ	95 283 389	62 778 038	51 534 052
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	6 850 458	2 269 250	2 803 875
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	225 981 156	220 715 871	209 987 431
		Immobilisations en cours AV	AW		51 847 374	36 136 846
		Avances et acomptes AX	AY		5 674 281	6 912 898
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	4 042 290	1 001 861 328	1 001 859 330
		Créances rattachées à des participations BB	BC		3 072 425	3 014 381
		Autres titres immobilisés BD	BE		2 121 622	1 645 622
		Prêts BF	BG			80 394
		Autres immobilisations financières* BH	BI	1 400 000	12 337 945	15 090 343
TOTAL (II) BJ		BK	456 667 035	1 593 201 460	1 510 464 547	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	24 668	5 411 686	4 280 526
		En cours de production de biens BN	BO		836 171	1 141 142
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
	CRÉANCES	Marchandises BT	BU	52 818 467	76 047 492	82 693 788
		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	1 551 542	2 176 258	13 454 303
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	3 685 587	216 148 692	348 639 663
	DIVERS	Autres créances (3) BZ	CA	1 607 957	571 309 677	501 751 122
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG		6 677 920	14 988 663	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		53 395 953	57 564 813	
	TOTAL (III) CJ	CK	59 688 222	932 003 851	1 024 514 024	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			1 929 999	339 409	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	516 355 258	2 527 135 312	2 535 317 981	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	62 634 073	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CHANEL S.A.S.		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 80 200 000	DA	80 200 000	80 200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	34 647 848	34 647 848	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	8 020 000	8 020 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ 1 375 355)	DG	643 024 486	1 729 238	
	Report à nouveau	DH		(236 590 000)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	177 583 517	877 885 248	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	9 752 114	10 384 974	
	TOTAL (I)	DL	953 227 967	776 277 310	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	39 631 728	32 385 247	
	Provisions pour charges	DQ	95 960 080	51 579 060	
	TOTAL (III)	DR	135 591 808	83 964 307	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT		603 188 887	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 947 888	44 860 460	
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	809 848 358	327 660 253	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	17 927 088	15 021 407	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	240 369 316	329 307 905	
	Dettes fiscales et sociales	DY	141 113 292	179 248 054	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	24 430 587	27 310 662	
Autres dettes	EA	185 814 306	143 124 308		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	6 030 934	3 559 858	
TOTAL (IV)	EC	1 437 481 773	1 673 281 798		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	833 762	1 794 565	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 527 135 312	2 535 317 981	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	632 275 703	757 899 377		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	11 947 888	44 860 460		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N						Exercice (N - 1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Désignation de l'entreprise : SAS CHANEL S.A.S.								Néant <input type="checkbox"/> *
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	380 693 333	FB	925 226 095	FC	1 305 919 428	2 183 291 565
	Production vendue { biens * services *	FD	13 615 215	FE	5 903 352	FF	19 518 567	22 339 953
		FG	164 161 308	FH	654 972 711	FI	819 134 020	859 286 539
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	558 469 857	FK	1 586 102 159	FL	2 144 572 017	3 064 918 058
	Production stockée*					FM	(304 971)	31 519
	Production immobilisée*					FN	774 567	1 173 351
	Subventions d'exploitation					FO	23 955	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	50 176 524	68 405 034
	Autres produits (1) (11)					FQ	437 512 922	533 797 969
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 632 755 016
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	458 444 359	676 602 098
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(7 807 940)	(16 759 504)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 370 309	10 661 110
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 108 541)	(703 116)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 186 173 437	1 433 690 624
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	36 813 085	44 028 400
	Salaires et traitements*					FY	229 877 670	227 930 708
	Charges sociales (10)					FZ	109 269 592	149 082 085
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	90 212 225	62 425 737
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	48 852 815	34 691 892
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	66 423 847	49 727 315
	Autres charges (12)					GE	87 351 013	109 996 482
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 311 871 874	2 781 373 834
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	320 883 142	886 952 098
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	781 808	89 802 839
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	753	236 143 560
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	242 165	307 051
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	339 409	1 513 620
	Différences positives de change					GN	4 414 879	585 602
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	5 779 016	328 352 675
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	2 429 999	1 239 409
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	24 917 727	19 993 614
	Différences négatives de change					GS	857 858	797 798
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	28 205 585	22 030 822
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(22 426 568)	306 321 852
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	298 456 573	1 193 273 951

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS CHANEL S.A.S.		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	9 610		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	5 365 287	596 337	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	11 221 157	15 258 788	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	16 596 055	15 855 125	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 225 123	201 983	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	4 026 519	121 513	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	18 727 090	19 184 957	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	23 978 734	19 508 455	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(7 382 678)	(3 653 329)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	17 076 881	22 662 019		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	96 413 496	289 073 353		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 655 130 088	4 012 533 734		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 477 546 571	3 134 648 485		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	177 583 517	877 885 248		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	1 519 070	1 651 509
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		59
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	989 201	326 108 337
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	6 088 226	3 301 448
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	10 403 962	14 854 205
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	996 071	874 197
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	399 090 539	480 539 585	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	35 674 620	55 163 061	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amendes, Litiges, Dégrèvement Impôt				1 225 123	9 610	
Charges et Produits Exceptionnels sur Opération en Capital				4 026 519	5 365 287	
Dotations et Reprises Exceptionnelles aux Amort. & Prov.				9 424 672		
Amortissements Amortissements Dérogatoires				3 513 371	4 188 623	
Provisions Personnel (Prud'hommes)				546 578	401 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CHANEL S.A.S.</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	233 371 408	KE		KF	132 551 710		
CORPORELLES	Terrains						KG	30 241 664	KH		KI	8 393 400		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	80 288 015	KK		KL	18 155 863		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *						KP	62 554 805	KQ		KR	2 034 697		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS	8 931 370	KT		KU	267 693		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	226 098 938	KW		KX	37 474 059	
		Matériel de transport*						KY	121 934	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	173 427 718	LC		LD	20 567 465	
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	36 136 846	LI		LJ	37 201 309		
	Avances et acomptes						LK	6 912 898	LL		LM	4 504 242		
	TOTAL III						LN	624 714 193	LO		LP	128 598 731		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
		Autres participations						8U	1 008 916 003	8V		8W	660 456	
Autres titres immobilisés						1P	1 645 622	1R		1S	476 000			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	16 070 737	1U		1V	2 414 884			
TOTAL IV						1Q	1 026 632 363	1R		1S	3 551 341			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	1 884 717 964	0H		0J	264 701 783			
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN		C0		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO	46 302 920	LV	809 618	LW	318 810 580	IX	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX	3 812 581	LY	34 822 482	LZ	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA	622 343	MB	97 821 536	MC	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG	4 349 611	MH	60 239 891	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	79 355	MK	9 119 708	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers					IU		MM	8 527 817	MN	255 045 180	MO	
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	121 934	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	2 465 271	MT	191 529 912	MU	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY	21 490 782	MZ		NA	51 847 374	NB	
	Avances et acomptes						NC		ND	5 742 859	NE	5 674 281	NF	
TOTAL III						IY	21 490 782	NG	25 599 838	NH	706 222 303	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		M7		0W	
	Autres participations						I0		0X	600 415	0Y	1 008 976 045	0Z	
	Autres titres immobilisés						1I		2B		2C	2 121 622	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières						1J		2E	4 747 677	2F	13 737 945	2G	
	TOTAL IV						1B		NJ	5 348 092	NK	1 024 835 612	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14	67 793 702	0K	31 757 549	0L	2 049 868 496	0M		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Cegid Group

Désignation de l'entreprise <u>SAS CHANEL S.A.S.</u>										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE			PF			PG			PH			
			69 234 156			37 961 628			(5 436 563)			112 632 348			
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO			
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY			
			42 512 430			1 864 030			349 018			44 027 442			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC			
			6 127 495			801 615			78 652			6 850 458			
Autres immobilisations corporelles			QD			QE			QF			QG			
Inst. générales., agencements, aménagement divers			QH			QI			QJ			QK			
Matériel de transport			QL			QM			QN			QO			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QP			QR			QS			QT			
Emballages récupérables et divers			QU			QV			QW			QX			
			286 895 858			52 250 596			11 236 935			327 909 520			
TOTAL III			ØN			ØP			ØQ			ØR			
			356 130 014			90 212 225			5 800 371			440 541 868			
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	1 189 888	P9					Q1		
												(1 189 888)			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6		Q7					Q8		
Constructions		Sur sol propre	R1	R2	R3	R4		R5					R6		
		Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2		S3					S4	
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	91 803	S7	S8	491 763	T1					T2		
												(399 960)			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	130 434	T5	T6	246 837	T8					T9		
												(116 402)			
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	1 364 707	U3	585 433	U6					U7		
		Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	134	V4					V5	
												(134)			
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	1 926 426	V8	V9	1 674 566	W2					W3		
												251 859			
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8		W9					X1		
												X1			
TOTAL III		X2	X3	3 513 371	X4	X5	2 998 735	X7					X8		
												514 636			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL							NM					NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	3 513 371	NR	NS	4 188 623	NT	4 188 623	NU			NV		
												(675 252)			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	3 513 371		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	4 188 623		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(675 252)		
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SAS CHANEL S.A.S.		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL	3 072 425	UM	1 404 508	UN	1 667 916		
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières		UT	13 737 945	UV	349 010	UW	13 388 935		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA	214 793		42 281		172 511		
		Autres créances clients		UX	219 619 486		219 619 486				
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO))		ZI							
		Personnel et comptes rattachés		UY	1 126 432		1 126 432				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 146 783		1 146 783				
	Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		VM	6 172 013		6 172 013			
			Taxe sur la valeur ajoutée		VB	30 009 626		30 009 626			
			Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	11 773 237		11 773 237			
			Divers		VP						
		Groupe et associés (2)		VC	335 796 987		335 796 987				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	186 892 554		93 515 517		93 377 036		
		Charges constatées d'avance		VS	53 395 953		48 680 288		4 715 664		
	TOTAUX				VT	862 958 239	VU	749 636 174	VV	113 322 064	
	RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
– Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	80 394							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	11 947 888		11 947 888				
		à plus d'1 an à l'origine		VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	809 848 358		48 959 771		160 837 907		600 050 680
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	240 369 316		240 369 316				
		Personnel et comptes rattachés		8C	75 678 339		57 337 094				18 341 245
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	43 322 184		43 322 184				
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 875 073		5 875 073				
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	16 237 693		16 237 693				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	24 430 587		24 430 587				
		Groupe et associés (2)		VI	111 852 546		111 852 546				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	73 961 760		69 035 789		3 405 113		1 520 857
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L	6 030 934		2 907 756		2 831 241		291 935
TOTAUX				VY	1 419 554 685	VZ	632 275 703		167 074 262		620 204 718
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	675 618 497	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	829 531 852		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS CHANEL S.A.S.Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	10 384 974	TM	3 513 371	TN	4 146 231	TO	9 752 114	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	10 384 974	TS	3 513 371	TT	4 146 231	TU	9 752 114	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	3 169 006	4B	1 846 578	4C	1 132 806	4D	3 882 778	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	339 409	4U	1 929 999	4V	339 409	4W	1 929 999	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	40 003 113	4Y	41 238 270	4Z	2 919 610	5A	78 321 773	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	40 452 777	5W	29 021 434	5X	18 016 954	5Y	51 457 257	
TOTAL II	5Z	83 964 307	TV	74 036 282	TW	22 408 781	TX	135 591 808		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	12 979 545	6B	2 966 000	6C	5 468 152	6D	10 477 392
		– corporelles	6E	201 566	6F	424 341	6G	420 423	6H	205 484
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U	4 042 290	9V		9W		9X	4 042 290
		– autres immobilisations financières (1)*	06	900 000	07	500 000	08		09	1 400 000
	Sur stocks et en cours	6N	37 802 534	6P	45 706 462	6R	30 665 861	6S	52 843 135	
	Sur comptes clients	6T	2 393 042	6U	1 658 608	6V	366 063	6W	3 685 587	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	1 757 280	6Y	1 526 040	6Z	123 820	7A	3 159 499	
	TOTAL III	7B	60 076 259	TY	52 781 452	TZ	37 044 321	UA	75 813 390	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	154 425 542	UB	130 331 107	UC	63 599 335	UD	221 157 314	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	118 188 520	UF	49 180 453				
	– financières		UG	2 429 999	UH	339 409				
	– exceptionnelles		UJ	9 302 417	UK	11 210 006				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice 2020 est marqué par la survenance au cours du mois de mars de la crise sanitaire liée au COVID-19 qui a démarré en Asie en début d'année et s'est poursuivie tout au long de l'année à l'échelle mondiale. Cette situation a eu un impact négatif sur les niveaux de chiffre d'affaires et de profit de CHANEL SAS (« la Société »).

La Société a comptabilisé des dépenses à hauteur de 10,8 M€ directement imputables à cette crise sanitaire. Il s'agit principalement de masques et dépenses relatives à la protection des salariés, aménagement des sites, prestations complémentaires (nettoyage...), annulation d'événements....

Pour faire face aux conséquences sur sa trésorerie des fermetures de points de vente à travers l'Europe en raison des décisions gouvernementales, la société CHANEL SAS a conclu le 28 avril une ligne de crédit d'un montant de 250 M€ auprès de BNP Paribas. Cette ligne de crédit n'a pas été utilisée à la date d'arrêté des comptes.

Par ailleurs, la société CHANEL SAS a souscrit une ligne de crédit intra-groupe de 350 MGBP vis-à-vis de sa maison-mère CHANEL Limited (UK) le 20 mai 2020. Plusieurs tirages ont été effectués au cours de l'exercice, pour atteindre un maximum de 201 MGBP au 22 juillet 2020. La ligne de crédit a été remboursée en totalité le 23/12/2020.

L'emprunt obligataire contracté par la Société en 2016 pour 600 M€ a été transféré à CHANEL Ltd. UK le 13 octobre 2020. Il a été remplacé le même jour par un emprunt inter-compagnie émis par CHANEL Ltd. UK reprenant les mêmes conditions de durée et de taux. Aucun flux de trésorerie n'est intervenu sur l'exercice.

Le 23 octobre 2019, la Société a reçu un avis de vérification de comptabilité portant sur les exercices clos le 31 décembre 2016, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018. Les conséquences définitives du contrôle portant sur l'exercice 2016 ont été mises en recouvrement fin 2019. Le contrôle portant sur les exercices 2017 et 2018 est en cours.

Conformément à la décision du 27 novembre 2019, il a été procédé en date du 3 janvier 2020 à la dissolution de la société CHANEL Distribution Parfums Beauté France par voie de transmission universelle de son patrimoine à son Associé unique, la Société.

Le 2 novembre 2020, la Société a constitué la société SCI YNOD, société civile immobilière dont le siège social est situé 135 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine (92), avec la société CHANEL Coordination. La Société détient l'intégralité des parts de la SCI YNOD à l'exception d'une part détenue par CHANEL Coordination.

Le 21 décembre 2020, la Société a constitué la société SETTELILE, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 12 rue Duphot à Paris 75001.

B – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis conformément au Nouveau Plan Comptable Général adopté par le règlement ANC 2019-09 homologué par l'arrêt du 22 avril 2020 et aux principes généralement admis.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

C – JUGEMENTS ET ESTIMATIONS REALISEES

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et d'utiliser des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Les estimations significatives réalisées pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- L'évaluation des montants liés aux provisions pour retours et réductions accordées
- L'évaluation et la comptabilisation des provisions pour risques et charges ;
- Les hypothèses de calcul des engagements envers le personnel ;
- L'évaluation et la comptabilisation des stocks et des provisions sur stocks ;
- L'évaluation et la comptabilisation des titres de participation.

D – EVENEMENT POST - CLOTURE

La crise sanitaire liée au COVID-19 qui est survenue mondialement au cours de l'année 2020 se prolonge sur 2021. Cette crise continuera d'avoir des conséquences négatives sur l'activité de la Société en 2021 mais à ce stade, il est difficile d'en mesurer les impacts. Cet événement ne remet pas en cause l'évaluation des actifs et des passifs de la Société au 31 décembre 2020.

Le 5 mars 2021, la Société a cédé l'intégralité des actions qu'elle détenait dans la société SETTELILE à la société MDM.

E – INTEGRATION FISCALE ET CONSOLIDATION

- **Intégration fiscale :**

La société CHANEL SAS est la mère de l'intégration fiscale de l'ensemble du groupe.

Selon la convention d'intégration, la société-mère est la seule bénéficiaire de l'économie d'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles résultant de l'application du régime fiscal de groupe, et est la seule redevable de ces impôts. Les sociétés membres du groupe d'intégration sont toutefois tenues solidairement au paiement de ces impôts, dans la limite du montant qui serait dû

par chacune d'entre elles si elles n'avaient pas opté pour le régime fiscal de groupe. Chaque société membre du groupe d'intégration est tenue de verser à CHANEL SAS, à titre de participation de l'IS dû par cette dernière, une somme égale à l'IS qui aurait grevé son résultat si elle avait été imposée séparément.

- **Consolidation :**

CHANEL Limited, basée 5 Barlow Place, London W1J6DG, England, est l'entité consolidante du groupe le plus grand et le plus petit dont CHANEL SAS fait partie en tant qu'entreprise filiale.

F – NOTES SUR LE BILAN

-1- MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES DIVERS POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS

Etat n° 2054

AMORTISSEMENTS

Etat n° 2055

-2- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées pour leur coût diminué du cumul des amortissements éventuels et des pertes de valeur.

CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES

Les logiciels informatiques immobilisés sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans.

Les brevets et autres immobilisations incorporelles ont été comptabilisés à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les dépenses de production des films publicitaires sont comptabilisées en charges.

Les droits au bail sont soit amortis sur la durée du contrat de location, soit non amortis mais faisant l'objet d'une revue régulière par la société et de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, et au minimum réalisé une fois par an. La méthode retenue dépend de l'analyse des modalités juridiques propres à chaque droit au bail.

-3- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée de ces biens dans le patrimoine, y compris les frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les durées et modes les plus généralement retenus pour le calcul des amortissements sont les suivants :

Libellé	Durée	Méthode
Constructions	20 ans à 40 ans	Linéaire
Matériel	8 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel de laboratoire	8 ans	Dégressif
Matériel de manutention	3 à 8 ans	Dégressif
Outillage industriel (moules)	3 ans	Dégressif
Installations, agencements	3 ans à 15 ans	Linéaire ou dégressif
Agencements boutiques	2 à 10 ans	Linéaire ou dégressif
Stands grands magasins	2 à 7 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel de transport	4 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel de bureau	3 à 10 ans	Linéaire ou dégressif
Matériel informatique	3 à 5 ans	Dégressif
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

-4- IMMOBILISATIONS FINANCIERES**TITRES IMMOBILISES**

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice.

La valeur d'utilité peut être évaluée en considérant d'une part, la valeur mathématique du titre et d'autre part, les plus-values latentes éventuelles et les perspectives d'évolution générale de la société filiale.

CREANCES IMMOBILISEES

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées ont été évalués à leur valeur nominale.

Les dépôts et autres créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice.

-5- STOCKS ET EN-COURS

Les matières et marchandises ont été évaluées principalement au coût unitaire moyen pondéré.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

-6- CREANCES ET DETTES

a. Autres emprunts obligataires

Les frais liés à l'émission de l'emprunt contracté auprès des investisseurs privés sont enregistrés au compte de résultat l'année de l'émission de l'emprunt.

La charge résultant de l'opération de couverture de taux de cet emprunt est enregistrée en résultat financier et étalée sur la durée de l'emprunt.

b. Créances et dettes

METHODE D'EVALUATION

Les créances et dettes en euros ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes en devises ont été converties et comptabilisées en euros sur la base du cours officiel du 31 décembre 2020 pour les opérations non couvertes. Les différences de conversion en résultant ont été inscrites à des comptes transitoires (écart de conversion ACTIF - écart de conversion PASSIF) et la perte latente ainsi dégagée a donné lieu à la constitution d'une provision pour risque.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat n° 2057

-7- DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties et comptabilisées en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion en découlant ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

-8- CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Libellé – EUR -	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Charges constatées d'avance	53 195 610	200 343	-	53 395 953
Produits constatés d'avance	6 030 934	-	-	6 030 934

-9- CAPITAUX PROPRES

Le capital social est constitué de 80 200 000 actions d'une valeur nominale de 1 Euro, soit 80 200 000 Euros.

Libellé-EUR	31/12/2019	Décision d'affectation du Résultat 2019 du 28/05/2020	Decision d'affectation de l'associé Unique du 30/09/2020	Résultat 2020 et autre mouvement	31/12/2020
Capital social	80 200 000				80 200 000
Prime de fusion	34 647 848				34 647 848
Réserve légale	8 020 000				8 020 000
Reserves relatives à l'achat d'œuvres	1 153 806	221 550			1 375 356
Réserves facultatives	575 432	641 073 699			641 649 131
Acomptes dividende	(236 590 000)		236 590 000		0
Résultat de l'exercice	877 885 249		(877 885 249)	177 583 517	177 583 517
Provisions réglementées	10 384 976			(632 860)	9 752 115
	776 277 310	641 295 249	(641 295 249)	176 950 657	953 227 967

-10- PROVISIONS

Etat n° 2056

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé – EUR -	31/12/2019	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	31/12/2020
Prov. Litiges	3 169 007	1 846 578	143 057	989 750	3 882 778
Prov. Pertes Change	339 410	1 929 999	339 410		1 930 000
Prov. Pensions	40 003 114	39 450 399	7 753	2 911 858	76 533 902
Prov. Médailles	6 541 259	977 564	190 878		7 327 945
Autres provisions	33 911 518	29 831 742	16 254 687	1 571 390	45 917 184
	83 964 308	74 036 283	16 935 784	5 472 998	135 591 809

La société applique le règlement CRCN° 2000-06. Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour le groupe. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Engagements de retraite :

• **Méthode :**

Conformément à la recommandation ANC n° 2013-02, la provision au bilan correspond à l'intégralité des engagements de retraites. L'ensemble des variations d'hypothèses actuarielles sont enregistrées dans le compte de résultat.

• **Eléments chiffrés :**

Provision pour régimes de retraite conventionnels et complémentaires : 76 534 K€

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes à prestations définies sont indiquées ci-après :

Taux d'actualisation	: 0,55 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime	: 0,80 %
Taux attendus d'augmentation des salaires	: 3,50 %
Conditions de départ à la retraite	: Départ à l'initiative de l'employé
Taux de turnover	: Table interne validée par les actuaires
Méthode actuarielle	: Méthode des unités de crédit projetées

Au 31 décembre 2020, les fonds confiés à des organismes extérieurs pour le financement de ces régimes à prestations définies s'élèvent à 146 477 K€.

Valeur actualisée des engagements financés	223 011 K€
Juste valeur des actifs du régime	- 146 477 K€
Provision au bilan	76 534 K€

G - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

-I- VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Libellé - EUR	Total
Chiffre d'affaires net France	558 469 857
Chiffre d'affaires net Export	1 586 102 159
	2 144 572 016

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est reconnu lors du transfert au client des risques et avantages liés à la propriété.

Les rabais, remises et ristournes consentis aux clients sont comptabilisés simultanément à la reconnaissance des ventes. Ils sont classés en réduction du chiffre d'affaires.

Aucune autre ventilation ne peut être communiquée en raison du préjudice grave que cette divulgation serait susceptible d'entraîner.

-2- PRINCIPAUX ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Libellé - EUR	Total
Amortissements dérogatoires	675 252
Contentieux	(2 853 285)
Résultat sur opérations en capital	1 338 768
Dotations aux amortissements des immobilisations	(9 424 673)
Dotations pour dépréciations des immobilisations	2 870 108
Autres	11 151
	(7 382 679)

3 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES APRES INTEGRATION FISCALE

Libellé – EUR -	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	298 456 573	(106 059 097)	192 397 477
IS sur intégration fiscale		770 142	770 142
Résultat exceptionnel	(7 382 679)	1 634 268	(5 748 410)
Participation des salariés	(17 076 881)	7 241 190	(9 835 691)
	273 997 014	(96 413 496)	177 583 517

L'impôt correspondant à chaque résultat intermédiaire a été déterminé en tenant compte du taux d'imposition afférent aux opérations concernées.

4- ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Nature des différences temporaires- EUR-	Base	Impôts
ALLEGEMENTS		
Au taux de 27,5 % + (3,3%)		
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation :		
- Participation des salariés	17 067 524	4 848 457
- Participation à l'effort de construction	1 028 831	292 265
- Cout de création en stocks	2 230 000	633 487
- Dépréciation stock groupe	28 682 795	8 148 065
- Ecart de conversion passif	833 763	236 851
- Dépréciation SCI + Kamel + Kamel 2	8 418 049	1 594 795
- Fondation	0	0
- Provision clients & débiteurs divers	1 910 624	542 761
- Indemnisation boutique	4 045 624	1 149 260
- Provision fournisseurs	407 261	115 693
- Provision perte de change de l'année	1 929 999	548 264
Au taux de 25 % + (3,3%)		
- Provision pour engagement de retraite	76 533 903	19 764 880
- Dépréciation boutiques	549 935	142 021
- Autre provision	1 787 871	461 718
ACCROISSEMENT		
Au taux de 27,5 % + (3,3%)		
Ecart de conversion actif	(1 929 999)	(548 264)
Au taux de 25 % + (3,3%)		
Œuvres d'art	(1 550 310)	400 367
Total	141 945 870	38 330 620

-5- RESULTAT HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

Libellé - EUR	Montant
Résultat net de l'exercice	177 583 517
Impôt sur les sociétés	96 413 496
Résultat avant Impôt	273 997 013
Amortissements dérogatoires	
- Dotations	3 513 372
- Reprises	(4 188 624)
Résultat hors incidence des évaluations dérogatoires avant impôt	273 321 761

H – AUTRES INFORMATIONS**-1- ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DE BILAN (Valeur nette)****ACTIF**

Libellé – EUR -	Produits à recevoir	Effets de commerce
Clients & comptes rattachés	8 733 455	9 014 321
Autres créances	84 079 614	
	92 813 069	9 014 321

PASSIF

Libellé – EUR -	Charges à payer	Effets de commerce
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	97 708	
Emprunts et dettes financières divers	6 357 415	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 062 187	
Dettes fiscales et sociales	125 202 697	
Dettes sur immobilisations	7 992 468	
Autres dettes	68 935 348	
	306 647 825	0

Les transactions entre parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-198 11°.

-2- REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Somme non communiquée, car cela équivaldrait à mentionner les rémunérations individuelles eu égard au faible nombre de membres dirigeants.

-3- AVANCES AUX DIRIGEANTS

Conformément à l'article R.123-197-8° du Code de Commerce, aucun crédit ou avance n'a été alloué aux membres des organes dirigeants de la société.

-4- VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Libellé	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	1 470
Agents de maîtrise et techniciens	498
Employés	603
Ouvriers	164
	2 735

-5- MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES

Catégorie – EUR -	Total	Au profit de	
		Filiales	Autres
Cautions et hypothèques	25 427 719		25 427 719
Commandes d'investissement non réceptionnées	19 952 392		19 952 392
Mécénats	16 386 000		16 386 000
	61 766 111		61 766 111

ENGAGEMENTS REÇUS

Catégorie – EUR -	Total	Accordés par	
		Banques	Autres
Retenue de Garantie	1 038 229		1 038 229
Ligne de Crédit	250 000 000	250 000 000	
	251 038 229	250 000 000	1 038 229

-6- GESTION DU RISQUE DE CHANGE

Néant

-7- ECHEANCIER DES LOCATIONS SIMPLES

Le tableau suivant présente l'ensemble des loyers prévus dans le cadre des locations simples :

– EUR –	31/12/2020
à moins d'un an	73 444 586
entre 1 et 2 ans	60 683 039
entre 2 et 3 ans	58 204 468
entre 3 et 4 ans	47 043 287
entre 4 et 5 ans	43 335 078
à plus de 5 ans	132 724 900
	415 435 359

-8- INFORMATIONS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

Néant

-9- FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau ci-joint

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Code Commerce - Articles R.233-15 et R.237-8

Libellés	Capital	Capitaux propres hors capital et résultat	Quote part détenue du capital	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Dividendes encaissés	Observations	Prêts et avances consentis par la Ste et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice
1 - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.											
A. FILIALES											
(50 % au moins du capital détenu par la société) :											
CHANEL PARFUMS BEAUTE	282 000 000	59 470 529	100,00%	468 585 686	468 585 686					731 245 709	27 290 893
CHANEL COORDINATION	40 000	9 980 547	100,00%	51 244 000	51 244 000					1 343 559 206	7 579 992
MOUSSAX	3 765 000	114 277	99,00%	3 788 206	3 788 206					0	0
CHANEL SAINT HONORE	40 000	1 712 854	100,00%	7 626 000	7 626 000					114 550 555	2 122 465
SCI ANBRAS	100 516 000	(22 646 517)	99,99%	100 515 999	100 515 999					6 597 057	3 482 797
SCI ONURB	19 141 000	(3 527 976)	99,99%	19 140 999	19 140 999					922 766	(1 958 106)
SCI FAIMIN	64 001 000	(3 059 216)	99,99%	64 000 999	64 000 999					0	(533 284)
CHANEL ITALIE	100 000	95 576 288	100,00%	2 914 352	2 914 352					168 231 032	(6 513 022)
CHANEL ESPAGNE	100 000	19 140 130	100,00%	2 643 832	2 643 832					76 619 597	(2 159 510)
CHANEL AUTRICHE	145 000	10 710 485	100,00%	2 386 984	2 386 984					45 073 625	1 101 385
CHANEL ALLEMAGNE	7 262 122	52 672 232	100,00%	172 771 354	172 771 354					225 929 720	14 757 733
CHANEL COORDINATION SRL	50 000	9 390 417	100,00%	12 900 000	12 900 000					0	5 079 508
CHANEL Russie	125 236	(2 659 743)	99,00%	91 461 301	91 461 301					137 312 163	(25 997 496)
CHANEL Turquie	319 773	7 932 391	100,00%	1 251 397	1 251 397	781 809				27 938 174	3 455 730
2 - Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société astreinte à la publication											
A. FILIALES											
(50 % au moins du capital détenu par la société) :											
DIVERS FILIALES FRANCAISES				4 078 118	35 828	0	Dividendes nets de retenues à la source, convertis au taux du jour, hors impact des éventuelles couvertures de change			11 430 803	2 552 592
DIVERS FILIALES ETRANGERES				546 559	546 559	0				54 510 064	(442 897)
B. PARTICIPATIONS											
(10 à 50 % du capital détenu par la société) :											
DIVERS PARTICIPATIONS FRANCAISES				45 735	45 735			2 855 000		1 608 935	(41 432)

CHANEL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 80.200.000 euros
Siège Social : 135, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
542 052 766 R.C.S. Nanterre
-ooOoo-

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 22 JUIN 2021

Extrait du Procès-verbal

[...]

Deuxième décision

L'associé unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020s'élevant à 177.583.517,35 euros de la manière suivante :

- 174.954,91 euros est affectée au compte « Autres réserves – Réserves relatives à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants », dont le montant est porté de 1.375.355,58 euros à 1.550.310,49 euros, en conséquence, le poste « Autres Réserves » s'élève ainsi à la somme de 643.199.441,76 euros ;
- 177.408.562,44 euros, augmenté de la somme de 301.385.437,56 euros prélevée sur le poste « Autres réserves » dont le solde est ainsi réduit de 643.199.441,76 euros à 341.814.004,20 euros, à la distribution d'un dividende de 478.794.000 euros soit 5,97 euros par action.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'associé unique prend acte qu'il a été procédé, au titre des trois exercices précédents, aux distributions de dividendes suivantes :

Au titre de l'exercice 2019 : versement d'un acompte sur dividende de 2,95 euros par action, décidé par le Président de la Société le 2 août 2019.

Au titre de l'exercice 2018 : néant.

Au titre de l'exercice 2017 : néant.

Par ailleurs l'associé unique prend acte que des distributions exceptionnelles de réserves ont été décidées le 19 août 2019 pour un montant de 6,75 euros par action, le 20 juillet 2018 pour un montant de 8,71 euros par action et le 25 juillet 2017 pour un montant de 4,86 euros par action.

Troisième décision

L'associé unique décide de renouveler le mandat de Président de Monsieur Bruno PAVLOVSKY pour une période qui prendra fin à la date à laquelle l'associé unique sera appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Monsieur Bruno PAVLOVSKY a déclaré accepter le renouvellement de son mandat et n'avoir jamais fait l'objet d'aucune condamnation pénale ni de sanction civile ou

administrative de nature à lui interdire de gérer, administrer ou diriger une personne morale.

Il est en tant que de besoin rappelé que Bruno PAVLOVSKY ne perçoit pas de rémunération pour l'exercice de ses fonctions mais qu'il a droit au remboursement des frais engagés dans l'exercice de son mandat sur présentation de justificatifs.

Quatrième décision

L'associé unique décide de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Luc DONY pour une période qui prendra fin à la date à laquelle l'associé unique sera appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Monsieur Luc DONY a déclaré accepter le renouvellement de son mandat et n'avoir jamais fait l'objet d'aucune condamnation pénale ni de sanction civile ou administrative de nature à lui interdire de gérer, administrer ou diriger une personne morale.

Il est en tant que de besoin rappelé que Monsieur Luc DONY ne perçoit pas de rémunération pour l'exercice de ses fonctions mais qu'il a droit au remboursement des frais engagés dans l'exercice de son mandat sur présentation de justificatifs.

Septième décision

L'associé unique prend acte de la démission du co-commissaire aux comptes Deloitte & Associés, et décide de nommer en remplacement le cabinet Ernst & Young Audit, Tour First 1, Place des Saisons, TSA 14444, 92037 Paris- La Défense Cedex, France, en qualité de co-commissaire aux comptes, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la date à laquelle l'associé unique sera appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

[...]

Pour extrait certifié conforme
par le Président



Bruno PAVLOVSKY

Certificate Of Completion

Envelope Id: C44990C01CAF4812B61A3143427C17FD	Status: Completed
Subject: Please DocuSign: Extrait du PV CHANEL DAU 300920.docx	
Source Envelope:	
Document Pages: 2	Signatures: 1
Certificate Pages: 4	Initials: 0
AutoNav: Enabled	Envelope Originator:
Enveloped Stamping: Enabled	Sophie MONROY
Time Zone: (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris	135 avenue Charles de Gaulle
	Neuilly sur Seine, Ile de France 92521
	sophie.monroy@chanel.com
	IP Address: 82.124.15.238

Record Tracking

Status: Original	Holder: Sophie MONROY	Location: DocuSign
06 July 2021 23:20	sophie.monroy@chanel.com	

Signer Events

Signer Events	Signature	Timestamp
Bruno Pavlovsky bruno.pavlovsky@chanel.com Bruno Pavlovsky Security Level: Email, Account Authentication (None)	 Signature Adoption: Drawn on Device Using IP Address: 92.184.105.171 Signed using mobile	Sent: 06 July 2021 23:21 Viewed: 07 July 2021 07:18 Signed: 07 July 2021 07:18

Electronic Record and Signature Disclosure:
Accepted: 07 July 2021 | 07:18
ID: 83170536-bb5c-4abf-80b0-f4c6114318a0

In Person Signer Events**Signature****Timestamp****Editor Delivery Events****Status****Timestamp****Agent Delivery Events****Status****Timestamp****Intermediary Delivery Events****Status****Timestamp****Certified Delivery Events****Status****Timestamp****Carbon Copy Events****Status****Timestamp****Witness Events****Signature****Timestamp****Notary Events****Signature****Timestamp****Envelope Summary Events****Status****Timestamps**

Envelope Sent	Hashed/Encrypted	06 July 2021 23:21
Certified Delivered	Security Checked	07 July 2021 07:18
Signing Complete	Security Checked	07 July 2021 07:18
Completed	Security Checked	07 July 2021 07:18

Payment Events**Status****Timestamps****Electronic Record and Signature Disclosure**

ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE

From time to time, Legal@Chanel (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to this Electronic Record and Signature Disclosure (ERSD), please confirm your agreement by selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

Getting paper copies

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after the signing session and, if you elect to create a DocuSign account, you may access the documents for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a \$0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

Withdrawing your consent

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

Consequences of changing your mind

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. Further, you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

All notices and disclosures will be sent to you electronically

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

How to contact Legal@Chanel:

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:

To contact us by email send messages to: charline.taylor@chanel.com

To advise Legal@Chanel of your new email address

To let us know of a change in your email address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at jeremie.portner@chanel-corp.com and in the body of such request you must state: your previous email address, your new email address. We do not require any other information from you to change your email address.

If you created a DocuSign account, you may update it with your new email address through your account preferences.

To request paper copies from Legal@Chanel

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an email to charline.taylor@chanel.com and in the body of such request you must state your email address, full name, mailing address, and telephone number.

To withdraw your consent with Legal@Chanel

To inform us that you no longer wish to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

- i. decline to sign a document from within your signing session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;
- ii. send us an email to charline.taylor@chanel.com and in the body of such request you must state your email, full name, mailing address, and telephone number. We do not need any other information from you to withdraw consent.. The consequences of your withdrawing consent for online documents will be that transactions may take a longer time to process..

Required hardware and software

The minimum system requirements for using the DocuSign system may change over time. The current system requirements are found here: <https://support.docusign.com/guides/signer-guide-signing-system-requirements>.

Acknowledging your access and consent to receive and sign documents electronically

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please confirm that you have read this ERSD, and (i) that you are able to print on paper or electronically save this ERSD for your future reference and access; or (ii) that you are able to email this ERSD to an email address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format as described herein, then select the check-box next to ‘I agree to use electronic records and signatures’ before clicking ‘CONTINUE’ within the DocuSign system.

By selecting the check-box next to ‘I agree to use electronic records and signatures’, you confirm that:

- You can access and read this Electronic Record and Signature Disclosure; and
- You can print on paper this Electronic Record and Signature Disclosure, or save or send this Electronic Record and Disclosure to a location where you can print it, for future reference and access; and
- Until or unless you notify Legal@Chanel as described above, you consent to receive exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you by Legal@Chanel during the course of your relationship with Legal@Chanel.